



# Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2021

Date : 20 mai 2021 à 16h30, en visioconférence (contexte pandémique)

L'An Deux Mille Vingt Et Un, le vingt mai à 16H30, les Membres du Service de Santé au Travail, Service Médical Inter Entreprises de CHATEAUBRIANT et sa région se sont réunis en visioconférence sur proposition du Président dans le cadre du contexte pandémique, sur convocation régulière du Président, envoyée à chaque Adhérent, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de la dernière AG
- Présentation des comptes et rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes, affectation des résultats, quitus aux membres du Conseil d'administration
- Budget prévisionnel et cotisations 2021
- Rapport d'activité 2020
- Point de situation sur les mandats d'administrateur
- Questions diverses

Les documents suivants sont mis à la disposition de l'Assemblée :

- Les Statuts de l'Association,
- Le Bilan des comptes généraux d'exploitation de l'exercice 2020,
- Le rapport moral d'activité du Conseil d'Administration,
- La feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des Sociétaires représentés par les mandataires.

Monsieur Guillaume MONSALLIER, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration préside l'Assemblée, il est assisté par Monsieur Dominique JEANNIER et de son successeur Stéphane LEGENDRE, Commissaires aux Comptes, de Monsieur Philippe BOUCHÉE expert-comptable et de Monsieur Nicolas BODET, Directeur général du Service Médical et faisant office de secrétaire de séance.

Sont présents ou représentés 8 adhérents pour 16 voix. Un quorum n'étant pas exigé, l'Assemblée peut valablement délibérer conformément aux dispositions de l'Article 11 des Statuts.

Le Président ouvre la séance et remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour.

## 1. Approbation du PV de la dernière AG

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Présentation des comptes et rapport du Commissaire aux comptes

Les comptes ont été établis par le cabinet FICAMEX et présentés en Conseil d'administration le 25 mars 2021. Les tableaux joints ont été exposés Nicolas BODET, directeur général et éventuellement commentés par Philippe BOUCHÉE, expert-comptable. Ils ont fait l'objet d'échanges et d'explications pour la bonne compréhension et le choix éclairé des administrateurs.



## Synthèse générale

Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2019

Le CA 2020 ressort à 1.406M€ à comparer aux 1.3M€ de 2019. L'évolution de +3.1% est expliquée par la stabilisation de l'effectif suivi, sans perte d'activité liée au Covid-19.



## Soldes intermédiaires de gestion

L'analyse des comptes fait ressortir les éléments suivants :

- Les hausses 2019 et 2020 des charges de fonctionnement correspondent aux investissements sur le nouvel immobilier et aux efforts sur l'informatique (matériels + logiciels) ;
- L'évolution inhabituellement élevée des impôts et taxes s'explique par un transfert de l'OPCA vers l'OPCO qui a entraîné des retards et erreurs de déclaration. Ces éléments ont été corrigés après le CA pour être réintégrés dans les comptes 2020 pour ce qui concerne les régularisations 2019 et 2020 ;
- Les charges de personnel ont augmenté pour intégrer les ressources humaines nécessaires à l'activité au profit des adhérents ;
- Au total, l'excédent brut d'exploitation est à l'équilibre ;
- Les dotations impactent le résultat en ce qu'elles intègrent une hausse des provisions retraite, les provisions pour créances douteuses et les amortissements des investissements immobiliers et logiciels.

Le résultat net 2020 s'établit à -80780€. La trésorerie s'établit à 320k€.



## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (EBITDA)

	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	886 722 €	920 601 €	999 705 €	1 363 409 €	1 405 877 €
Ventes + Production réelle	886 722 €	920 601 €	999 705 €	1 363 409 €	1 405 877 €
Achats consommés	9 033 €	4 254 €	4 089 €	8 543 €	18 717 €
Marge globale	877 689 €	916 347 €	995 616 €	1 354 866 €	1 387 160 €
Charges de fonctionnement	104 892 €	104 663 €	111 182 €	160 387 €	165 026 €
Valeur ajoutée	772 796 €	811 685 €	884 433 €	1 194 479 €	1 222 134 €
Impôts et taxes	11 088 €	11 079 €	11 463 €	9 166 €	19 045 €
Charges de personnel	742 317 €	723 088 €	794 336 €	1 104 319 €	1 192 247 €
Transfert de charges	7 264 €	6 231 €	3 879 €	4 009 €	305 €
Autres produits d'exploitation	92 €	1 247 €	16 €	482 €	6 988 €
Autres charges d'exploitation	7 256 €	6 381 €	1 271 €	4 794 €	7 742 €
<b>EBITDA</b>	<b>19 492 €</b>	<b>78 614 €</b>	<b>81 259 €</b>	<b>80 691 €</b>	<b>10 393 €</b>
Reprises sur provisions	6 405 €	6 278 €	1 364 €	18 899 €	1 499 €
Dotations aux amortissements	9 279 €	8 488 €	7 842 €	34 138 €	56 931 €
Dotations aux provisions	6 999 €	9 299 €	9 388 €	7 508 €	31 376 €
<b>EBIT</b>	<b>9 619 €</b>	<b>67 105 €</b>	<b>65 393 €</b>	<b>57 944 €</b>	<b>-76 415 €</b>
Résultat financier	1 521 €	2 512 €	3 002 €	-579 €	-699 €
Résultat exceptionnel	-212 €	5 412 €	-1 046 €	-50 966 €	-3 667 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 926 €</b>	<b>75 029 €</b>	<b>67 348 €</b>	<b>6 399 €</b>	<b>-80 780 €</b>
Capacité d'autofinancement	20 799 €	86 342 €	83 214 €	32 311 €	7 045 €

Les autres achats et charges externes ont connu une évolution à 165026€ à comparer aux 160387€ de 2018. Les postes principaux de charge ayant évolué au cours de l'année 2020 concernent EDF (doubles locaux) et la maintenance informatique. Par ailleurs, le poste de charges des frais de déplacement a baissé de 32028€ à 19719€ à cause de la limitation drastique des déplacements liée à la crise Covid-19.

### Budget prévisionnel 2021

- CA : nouvel adhérent + stabilité des éléments variables (embauches + absentéisme + visites intérimaires)
- Charges : maîtrise des surconsommations EDF + hébergement HDS + retour à la normale des déplacements
- Masse salariale : stabilité de l'effectif « productif » + renfort début d'année
- Dotations aux provisions : fin de carrière + clients
- Dotations aux amortissements : aménagement des locaux + nouveau logiciel métier
- Exceptionnel : formation logiciel métier + anciens locaux l'Archipel

Désignation	N-1	2021	2022	2023
<b>Ventes + Production réelle</b>	<b>1405 877</b>	<b>1569 000</b>	<b>1569 000</b>	<b>1569 000</b>
Achats consommés	18 717	8 600	8 686	8 773
<b>Marge globale</b>	<b>1387 160</b>	<b>1560 400</b>	<b>1560 314</b>	<b>1560 227</b>
soit en % du CA	99%	99%	99%	99%
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>165 025</b>	<b>187 250</b>	<b>202 031</b>	<b>202 820</b>
Fournitures consommables	42 899	35 050	35 335	35 623
Services extérieurs	122 126	152 200	166 696	167 197
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1222 135</b>	<b>1373 150</b>	<b>1358 283</b>	<b>1357 407</b>
Subventions d'exploitation				
Impôts et taxes	19 045	20 150	22 250	24 100
Charges de personnel	1192 247	1267 341	1277 049	1288 434
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>10 843</b>	<b>85 659</b>	<b>58 984</b>	<b>44 873</b>
Reprises sur provisions + transferts de charges	1 804			
Autres produits	6 988			
Autres charges	7 743	4 405	4 405	4 400
Dotations aux amortissements	56 931	69 012	74 765	59 346
Dotations aux provisions	31 376	17 000	17 000	17 000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-76 415</b>	<b>-4 758</b>	<b>-37 186</b>	<b>-35 873</b>
Produits financiers	3 098			
Charges financières	3 797	3 373	2 886	2 407
<b>Résultat financier</b>	<b>- 699</b>	<b>-3 373</b>	<b>-2 886</b>	<b>-2 407</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-77 114</b>	<b>-8 131</b>	<b>-40 071</b>	<b>-38 280</b>
Produits exceptionnels	1 205			
Charges exceptionnelles	4 872	32 250	16 250	16 250
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-3 667</b>	<b>-32 250</b>	<b>-16 250</b>	<b>-16 250</b>
Participation des salariés				
Impôt société				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-80 781</b>	<b>-40 381</b>	<b>-56 321</b>	<b>-54 530</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>6 027</b>	<b>45 631</b>	<b>35 443</b>	<b>21 816</b>

## Cotisations 2021

Le CA a décidé à l'unanimité le 7 janvier 2021 :

- Le maintien des éléments de cotisation/facturation
  - Cotisation : 87€
  - Embauche : 75€
  - Absence : 50€
  - Intérim : 87€



### 3. Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur JEANNIER, Commissaire aux Comptes, confirme que les comptes qui ont été présentés ne comportent pas d'anomalie, et sont réputés réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice 2020. Il n'y a eu aucune irrégularité, aucune infraction aux lois en vigueur.

Le Président remercie Monsieur JEANNIER et demande s'il y a des questions particulières. Aucune remarque n'est formulée.

Monsieur Dominique JEANNIER indique que Monsieur Stéphane LEGENDRE sera son successeur et sera amené à établir la certification en 2022 sur les comptes 2021 : la résolution sera présentée au cours de cette assemblée générale.

### 4. Rapport d'activité 2020

Effectifs Déclarés 2020

15 633

Effectifs Déclarés 2019

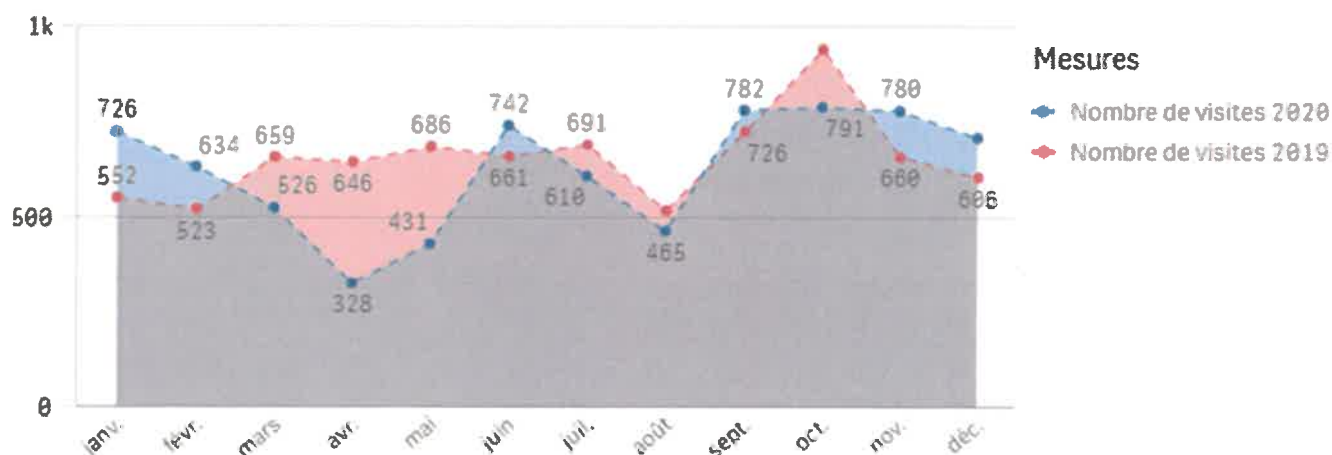
13 547

Nombre d'entreprises

1 152

L'activité s'est répartie dans l'année comme suit :

#### Evolution mensuelle des visites



Les visites ont été réparties de la manière suivante :



#### Étiquettes de lignes Somme de Nombre de visites 2020

VIP EMB	1782
VIP PERIOD	1524
OCC	1245
REPRISE	1121
EMA EMB	783
EMA PERIOD	555
PRE-REPR	471
DIVERS	141

Il faut noter complémentirement :

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	A traiter	Fonction publique	TOTAL
Entr < 10 salariés	136	37	116	686		975
Entr 10 à 50 salariés	83	16	28	58	1	186
Entr 51 à 100 salariés	12		4	6	3	25
Entr sup à 100 salariés	12		1	7	7	27
TOTAL	243	53	149	757	11	1213

Le service enregistre les adhésions et radiations suivantes :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Adhésions	52	53	59	54	389	50
Radiations	27	55	30	43	79	89

## 5. Situation des mandats d'administrateur

Les dates de renouvellement des mandats sont :

- 2022 : Maryline GRANDIN + Fabrice FOUILLE
- 2023 : Guillaume MONSALLIER + Bénédicte RIVAULT
- 2024 : Martine GIQUEL

Rappel : La réforme 2021 amènera une évolution de la gouvernance des SPSTI en ce que le collège employeurs sera désigné par les instances représentatives au niveau national.

## 6. Questions diverses

### Vaccination

Le service a mis en place un centre de vaccination dédié aux salariés des entreprises adhérentes depuis le 14 avril 2021. L'approvisionnement en vaccin est effectué grâce au concours d'une pharmacie de Châteaubriant. Ce sont les équipes du service qui déploie l'activité. Les salariés s'inscrivent individuellement sur le site [Doctolib](https://doctolib.fr) en fonction des place disponibles.



## 7. Vote des résolutions

1. L'Assemblée générale approuve le PV de l'assemblée générale du 4 juin 2020
2. L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral d'activité du Conseil d'Administration, la lecture du bilan et du compte de résultats ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2020 faisant apparaître un déficit de 80780 euros tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports. L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2020.
3. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire au compte Report à nouveau.
4. Le budget a été établi en tenant compte de la décision du Conseil d'administration de ne pas procéder à une augmentation tarifaire. Il a été établi sur des prévisions prudentes. Les charges d'exploitation ont été établies conformément aux prévisions d'activités et d'embauche. L'Assemblée générale approuve le budget 2021 ainsi que le maintien des cotisations pour 2021, tels qu'ils ont été votés par le Conseil d'administration.
5. L'assemblée générale du SMIE désigne le cabinet BAC AUDIT CONSEIL Châteaubriant, représenté par Monsieur Stéphane LEGENDRE, en remplacement de Monsieur Dominique JEANNIER, pour établir la certification du rapport comptable du SMIE.
6. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour effectuer tous dépôts, publications et formalités.

Le vote des résolutions est fait à main levée. L'ensemble des résolutions est approuvé à l'unanimité, hormis la résolution 5 pour laquelle le représentant de BAC AUDIT CONSEIL ne vote pas.

L'ordre du jour est épuisé et personne ne demande la parole. La séance est levée à 18h.

Le Président  
Guillaume MONSALLIER

Le secrétaire de séance  
Nicolas BODET



# Annexes

## 1. Votants

Raison sociale	Eff déclaré	Voix
AIDE AUX CHOMEURS	12	1
MEDLINE	335	1
KUHN HUARD	364	3
VOYAGES CAVÉ	59	2
TEAM PLASTIQUE	84	2
HERVE	175	2
BAC AUDIT CONSEIL	29	1
FICAMEX	98	2

## 2. Pouvoirs

Madame Martine GIQUEL donne pouvoir au Président pour le vote des résolutions de l'assemblée générale 2021.





## POUVOIR

Je soussigné, Martine GOUEL

demeurant ZA du Val de Chère 41110 CHATEAUBRIANT

agissant en qualité de Membre de l'Association du Service Médical Inter-Entreprises de CHATEAUBRIANT et sa Région, dont le Siège Social est situé 16 rue Gabriel Delatour à CHATEAUBRIANT, constitue pour son mandataire :

Madame, Monsieur La Présidente .....membre de l'association

pour me représenter à l'assemblée générale du jeudi 20 mai 2021 à 16h30

En conséquence, assister à la séance, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à CHATEAUBRIANT,

le 20/05/2021

**TEAM PLASTIQUE**  
Z.I. du Val de Chère - Rte de Laval  
44110 CHATEAUBRIANT  
Tél. 02 40 81 19 44 - Fax 02 40 81 18 80  
SIRET 344 421 402 000 29

SMIE Service Médical Inter-Entreprises de Châteaubriant et sa région  
16 rue Gabriel Delatour – 44110 CHATEAUBRIANT  
T 02 40 28 00 69 – [contact@smie-chateaubriant.fr](mailto:contact@smie-chateaubriant.fr) – <https://smie-chateaubriant.fr>  
Association loi 1901 – Siret 785 942 327 00038

16 rue Gabriel Delatour – 44110 CHATEAUBRIANT  
T 02 40 28 00 69 – [contact@smie-chateaubriant.fr](mailto:contact@smie-chateaubriant.fr) – <https://smie-chateaubriant.fr>  
Association loi 1901 – Siret 785 942 327 00038

